

INTERCLUBS VETERANS SAISON 2010-2011

Série 1

Journée 1		Du 11 au 15 octobre				Journée 6		Du 17 au 21 janvier			
Mardi	V01-01-1	Arlon A	Arlon B	3	7	Mardi	V01-06-1	Arlon B	Arlon A	3	7
Mardi	V01-01-2	Selange	Athus	9	1	Mardi	V01-06-2	Athus	Selange	2	8
	V01-01-3	Meix	Bye				V01-06-3	Bye	Meix		
Journée 2		Du 25 au 29 octobre				Journée 7		Du 31 janvier au 04 février			
Mardi	V01-02-1	Athus	Meix	5	5	lundi	V01-07-1	Meix	Athus	5	5
Mardi	V01-02-2	Arlon B	Selange	3	7	Mardi	V01-07-2	Selange	Arlon B	7	3
	V01-02-3	Bye	Arlon A				V01-07-3	Arlon A	Bye		
Journée 3		Du 08 au 12 novembre				Journée 8		Du 21 au 25 février			
	V01-03-1	Athus	Bye				V01-08-1	Bye	Athus		
lundi	V01-03-2	Meix	Arlon B	5	5	Mardi	V01-08-2	Arlon B	Meix	3	7
Mardi	V01-03-3	Arlon A	Selange	2	8	Mardi	V01-08-3	Selange	Arlon A	9	1
Journée 4		Du 22 au 26 novembre				Journée 9		Du 14 au 18 mars			
	V01-04-1	Selange	Bye				V01-09-1	Bye	Selange		
lundi	V01-04-2	Meix	Arlon A	9	1	Mardi	V01-09-2	Arlon A	Meix		
Mardi	V01-04-3	Arlon B	Athus	3	7	Mardi	V01-09-3	Athus	Arlon B		
Journée 5		Du 06 au 12 décembre				Journée 10		Du 04 au 08 avril			
	V01-05-1	Bye	Arlon B				V01-10-1	Arlon B	Bye		
Mardi	V01-05-2	Selange	Meix	6	4	lundi	V01-10-2	Meix	Selange		
Mardi	V01-05-3	Athus	Arlon A	4	6	Mardi	V01-10-3	Arlon A	Athus		
		Classement	Joué	Points			Classement	Joué	Points		
	1.	Selange	7	21		4.	Athus	6	10		
	2.	Meix	6	13		5.	Arlon B	7	10		
	3.	Arlon A	6	10		6.					

Arlon joue le mardi à 20H30
Selange joue le mardi à 20H00

Meix joue le lundi à 20H30
Athus joue le jeudi à 20H00

Le championnat se dispute par équipes de 3 joueurs(euses) suivant la formule de l'interclubs féminin.
 Chaque club décide du jour de la rencontre et ce, pour la durée du championnat

Il est possible pour un club ayant moins de 5 affiliés joueurs(euses) de compléter son équipe par un joueur(euse) d'un autre club ou par un joueur(euse) de 39 ans au 31 décembre de l'année en cours.
 Dans ce cas, il est bien entendu que l'équipe ne peut prétendre à aucun titre.

A l'issue de la rencontre, l'original est à envoyer chez le délégué,

Michel BLUM, 3 rue du centre, 6637 FAUVILLERS

Cet original doit parvenir chez ce dernier dans la semaine qui suit la rencontre par courrier postal ou Fax au 063/600535.

L'équipe qui déclare forfait est tenue d'envoyer une feuille de Bye dans les plus brefs délais

Liste des amendes:

Forfait non prévenu:	25 €
Forfait prévenu:	10 €
Forfait général	105 €
Feuille non reçue:	5 €
Envoi tardif	2 €

**Attention, Michel BLUM reprend
 la responsabilité des Vétérans.
 N'envoyez donc plus vos feuilles
 chez Paul Damain**

Série 2

Journée 1		Du 11 au 15 octobre				Journée 6		Du 17 au 21 janvier			
Mardi	V02-01-1	Libramont	Sainlez	5	5	Jeudi	V02-06-1	Sainlez	Libramont	1	9
Mercredi	V02-01-2	Hachy	Attert	2	8	Mardi	V02-06-2	Attert	Hachy	6	4
	V02-01-3	Messancy	Bye				V02-06-3	Bye	Messancy		
Journée 2		Du 25 au 29 octobre				Journée 7		Du 31 janvier au 04 février			
Mardi	V02-02-1	Attert	Messancy	3	7	Lundi	V02-07-1	Messancy	Attert	9	1
Jeudi	V02-02-2	Sainlez	Hachy	3	7	Mercredi	V02-07-2	Hachy	Sainlez	10	0
	V02-02-3	Bye	Libramont				V02-07-3	Libramont	Bye		
Journée 3		Du 08 au 12 novembre				Journée 8		Du 21 au 25 février			
	V02-03-1	Attert	Bye				V02-08-1	Bye	Attert		
Lundi	V02-03-2	Messancy	Sainlez	9	1	Jeudi	V02-08-2	Sainlez	Messancy	0	10
Mardi	V02-03-3	Libramont	Hachy	7	3	Mercredi	V02-08-3	Hachy	Libramont	6	4
Journée 4		Du 22 au 26 novembre				Journée 9		Du 14 au 18 mars			
	V02-04-1	Hachy	Bye				V02-09-1	Bye	Hachy		
Lundi	V02-04-2	Messancy	Libramont	6	4	Mardi	V02-09-2	Libramont	Messancy		
Jeudi	V02-04-3	Sainlez	Attert	5	5	Mardi	V02-09-3	Attert	Sainlez		
Journée 5		Du 06 au 12 décembre				Journée 10		Du 04 au 08 avril			
	V02-05-1	Bye	Sainlez				V02-10-1	Sainlez	Bye		
Mercredi	V02-05-2	Hachy	Messancy			Lundi	V02-10-2	Messancy	Hachy		
Mardi	V02-05-3	Attert	Libramont	4	6	Mardi	V02-10-3	Libramont	Attert		
		Classement	Joué	Points			Classement	Joué	Points		
	1.	Messancy	5	15		4.	Attert	6	11		
	2.	Libramont	6	13		5.	Sainlez	6	8		
	3.	Hachy	7	13		6.					

Messancy joue le lundi à 20H
Attert joue le mardi à 19H30
Libramont joue le mardi à 20H

Hachy joue le mercredi 20H
Sainlez joue le jeudi 20H

Le championnat se dispute par équipes de 3 joueurs(euses) suivant la formule de l'interclubs féminin.
Chaque club décide du jour de la rencontre et ce, pour la durée du championnat

Il est possible pour un club ayant moins de 5 affiliés joueurs(euses) de compléter son équipe par un joueur(euse) d'un autre club ou par un joueur(euse) de 39 ans au 31 décembre de l'année en cours.
Dans ce cas, il est bien entendu que l'équipe ne peut prétendre à aucun titre.

A l'issue de la rencontre, l'original est à envoyer chez le délégué,

Michel BLUM, 3 rue du centre, 6637 FAUVILLERS

Cet original doit parvenir chez ce dernier dans la semaine qui suit la rencontre par courrier postal ou Fax au 063/600535.

L'équipe qui déclare forfait est tenue d'envoyer une feuille de Bye dans les plus brefs délais

Liste des amendes:

Forfait non prévenu: 25 €
Forfait prévenu: 10 €
Forfait général 105 €
Feuille non reçue: 5 €
Envoi tardif 2 €

**Attention, Michel BLUM reprend
la responsabilité des Vétérans.
N'envoyez donc plus vos feuilles
chez Paul Damain**

Série 3

Journée 1		Du 11 au 15 octobre				Journée 6		Du 17 au 21 janvier			
Mercredi	V03-01-1	On	Lomme	4	6	Mercredi	V03-06-1	Lomme	On	6	4
Mardi	V03-01-2	Marloie	Marche	10	0	Mercredi	V03-06-2	Marche	Marloie	0	10
Jeudi	V03-01-3	Aye	Villers	9	1	Lundi	V03-06-3	Villers	Aye	4	6
Journée 2		Du 25 au 29 octobre				Journée 7		Du 31 janvier au 04 février			
Mercredi	V03-02-1	Marche	Aye	2	8	Jeudi	V03-07-1	Aye	Marche	8	2
Mercredi	V03-02-2	Lomme	Marloie	7	3	Mardi	V03-07-2	Marloie	Lomme	5	5
Lundi	V03-02-3	Villers	On	1	9	Mercredi	V03-07-3	On	Villers	10	0
Journée 3		Du 08 au 12 novembre				Journée 8		Du 21 au 25 février			
Mercredi	V03-03-1	Marche	Villers	8	2	Lundi	V03-08-1	Villers	Marche	0	10
Jeudi	V03-03-2	Aye	Lomme	3	7	Mercredi	V03-08-2	Lomme	Aye	6	4
Mercredi	V03-03-3	On	Marloie	7	3	Mardi	V03-08-3	Marloie	On	8	2
Journée 4		Du 22 au 26 novembre				Journée 9		Du 14 au 18 mars			
Mardi	V03-04-1	Marloie	Villers	10	0	Lundi	V03-09-1	Villers	Marloie		
Jeudi	V03-04-2	Aye	On	2	8	Mercredi	V03-09-2	On	Aye		
Mercredi	V03-04-3	Lomme	Marche	7	3	Mercredi	V03-09-3	Marche	Lomme	2	8
Journée 5		Du 06 au 12 décembre				Journée 10		Du 04 au 08 avril			
Lundi	V03-05-1	Villers	Lomme	0	10	Mercredi	V03-10-1	Lomme	Villers		
Mardi	V03-05-2	Marloie	Aye	6	4	Jeudi	V03-10-2	Aye	Marloie		
Mercredi	V03-05-3	Marche	On	2	8	Mercredi	V03-10-3	On	Marche		
		Classement	Joué	Points				Classement	Joué	Points	
	1.	Lomme	9	26			4.	Aye	8	16	
	2.	Marloie	8	19			5.	Marche	9	13	
	3.	On	8	18			6.	Villers	8	8	

Villers joue le lundi à 20H

Marloie joue le mardi à 20H

Lomme et Marche jouent mercredi à 20H00

On joue le mercredi à 20H30

Aye joue le jeudi à 20H

Le championnat se dispute par équipes de 3 joueurs(euses) suivant la formule de l'interclubs féminin.
Chaque club décide du jour de la rencontre et ce, pour la durée du championnat

Il est possible pour un club ayant moins de 5 affiliés joueurs(euses) de compléter son équipe par un joueur(euse) d'un autre club ou par un joueur(euse) de 39 ans au 31 décembre de l'année en cours.
Dans ce cas, il est bien entendu que l'équipe ne peut prétendre à aucun titre.

A l'issue de la rencontre, l'original est à envoyer chez le délégué,

Michel BLUM, 3 rue du centre, 6637 FAUVILLERS

Cet original doit parvenir chez ce dernier dans la semaine qui suit la rencontre par courrier postal ou Fax au 063/600535.

L'équipe qui déclare forfait est tenue d'envoyer une feuille de Bye dans les plus brefs délais

Liste des amendes:

Forfait non prévenu:	25 €
Forfait prévenu:	10 €
Forfait général	105 €
Feuille non reçue:	5 €
Envoi tardif	2 €

**Attention, Michel BLUM reprend
la responsabilité des Vétérans.
N'envoyez donc plus vos feuilles
chez Paul Damain**

Série 4

Journée 1		Du 11 au 15 octobre				Journée 6		Du 17 au 21 janvier			
Mardi	V04-01-1	Bouillon	Castors	10	0	Jeudi	V04-06-1	Castors	Bouillon	1	9
Jeudi	V04-01-2	Tillet	Longchamps	4	6	Mercredi	V04-06-2	Longchamps	Tillet	5	5
	V04-01-3	Biermonfoy	Bye				V04-06-3	Bye	Biermonfoy		
Journée 2		Du 25 au 29 octobre				Journée 7		Du 31 janvier au 04 février			
Mercredi	V04-02-1	Longchamps	Biermonfoy	0	10	Jeudi	V04-07-1	Biermonfoy	Longchamps	7	3
Jeudi	V04-02-2	Castors	Tillet	3	7	Jeudi	V04-07-2	Tillet	Castors	4	6
	V04-02-3	Bye	Bouillon				V04-07-3	Bouillon	Bye		
Journée 3		Du 08 au 12 novembre				Journée 8		Du 21 au 25 février			
	V04-03-1	Longchamps	Bye				V04-08-1	Bye	Longchamps		
Jeudi	V04-03-2	Biermonfoy	Castors	10	0	Jeudi	V04-08-2	Castors	Biermonfoy	3	7
Mardi	V04-03-3	Bouillon	Tillet	7	3	Jeudi	V04-08-3	Tillet	Bouillon	0	10
Journée 4		Du 22 au 26 novembre				Journée 9		Du 14 au 18 mars			
	V04-04-1	Tillet	Bye				V04-09-1	Bye	Tillet		
Jeudi	V04-04-2	Biermonfoy	Bouillon	4	6	Mardi	V04-09-2	Bouillon	Biermonfoy	8	2
Jeudi	V04-04-3	Castors	Longchamps	9	1	Mercredi	V04-09-3	Longchamps	Castors		
Journée 5		Du 06 au 10 décembre				Journée 10		Du 04 au 08 avril			
	V04-05-1	Bye	Castors				V04-10-1	Castors	Bye		
Jeudi	V04-05-2	Tillet	Biermonfoy	0	10	Jeudi	V04-10-2	Biermonfoy	Tillet		
Mercredi	V04-05-3	Longchamps	Bouillon	1	9	Mardi	V04-10-3	Bouillon	Longchamps		
		Classement	Joué	Points				Classement	Joué	Points	
	1.	Bouillon	7	21		4.	Tillet	6	10		
	2.	Biermonfoy	7	17		5.	Longchamps	6	9		
	3.	Castors	7	11		6.					

Bouillon joue le mardi à 20H00

Longchamps joue le mercredi 20H

Castors, Tillet et Biermonfoy jouent le jeudi 20H

Le championnat se dispute par équipes de 3 joueurs(euses) suivant la formule de l'interclubs féminin.
Chaque club décide du jour de la rencontre et ce, pour la durée du championnat

Il est possible pour un club ayant moins de 5 affiliés joueurs(euses) de compléter son équipe par un joueur(euse) d'un autre club ou par un joueur(euse) de 39 ans au 31 décembre de l'année en cours.
Dans ce cas, il est bien entendu que l'équipe ne peut prétendre à aucun titre.

A l'issue de la rencontre, l'original est à envoyer chez le délégué,

Michel BLUM, 3 rue du centre, 6637 FAUVILLERS

Cet original doit parvenir chez ce dernier dans la semaine qui suit la rencontre par courrier postal ou Fax au 063/600535.

L'équipe qui déclare forfait est tenue d'envoyer une feuille de Bye dans les plus brefs délais

Liste des amendes:

Forfait non prévenu:	25 €
Forfait prévenu:	10 €
Forfait général	105 €
Feuille non reçue:	5 €
Envoi tardif	2 €

**Attention, Michel BLUM reprend la responsabilité des Vétérans.
N'envoyez donc plus vos feuilles chez Paul Damain**